

## Appel à manifestation d'intérêt N°1/ONDH/2015

### Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e)

OBJET	Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e)
<b>TITRE</b>	Conception et supervision de la mise en œuvre de l'enquête Indicateurs de Prestation de Service en Education - IPSE
<b>PROJET</b>	Amélioration des Prestations de Service dans les Secteurs Sociaux –APSS-
<b>DUREE</b>	<b>65 jours ouvrables</b>
<b>LIEU</b>	<b>Rabat</b>

#### 1. Contexte de l'étude :

Le chantier de la réforme du système d'éducation et de formation est au cœur des priorités nationales. Bien que des progrès importants aient été réalisés dans le développement du système éducatif, plusieurs déficiences persistent et continuent à entraver le processus de développement humain. En effet, « les taux de scolarisation au secondaire et au niveau supérieur restent faibles et disparates au Maroc, et la durée moyenne de scolarisation est inférieure à la moyenne des pays ayant le même niveau de revenu », souligne le rapport « Diagnostic de croissance du Maroc » établi par la BAD, en collaboration avec le Millenium challenge coopération (MCC).

Face aux orientations royales contenues dans le discours du 20 août 2012, et qui placent le système éducatif en tête des priorités nationales et du programme gouvernemental, une stratégie nationale relative au projet de l'établissement a été lancée en novembre 2014. Cette stratégie a pour objectif la consécration de l'approche de la gestion collective des établissements, en impliquant les enseignants dans l'élaboration d'une vision collective pour améliorer la qualité des services dispensés par les établissements scolaires.

Dans ce contexte global, l'ONDH, en partenariat avec la Banque mondiale, lancera une enquête visant à évaluer les prestations de services rendus en éducation. L'objectif ultime de cette enquête sera d'évaluer la qualité des services rendus par l'éducation pour éclairer les parties prenantes dans leurs prises de décisions et afin d'améliorer ce volet fondamental qui est celui des services rendus par l'éducation.

## **2. Objet de la consultation:**

Dans le cadre du partenariat entre l'Observatoire et la Banque Mondiale, l'Observatoire mène un projet d'Amélioration des prestations des services sociaux (APSS). Ce projet a pour objectif de :(i) réaliser une évaluation quantitative et qualitative des prestations de services rendus par l'éducation; (ii) proposer des recommandations pour l'amélioration de ces prestations ; (iii) renforcer les capacités de l'Observatoire en matière de Suivi et évaluation des prestations de service rendus par les secteurs de l'éducation.

La présente consultation rentre dans le cadre du premier objectif cité ci-dessus qui est l'évaluation des prestations de services rendus par l'éducation. Cette enquête vise l'établissement : (i) des indicateurs de compétence destinés à évaluer le niveau de compétence des acteurs (enseignants et autres personnels), (ii) des indicateurs d'effort mesurés par la présence effective mais aussi par la qualité des services fournis aux élèves, (iii) des indicateurs d'intrants destinés à évaluer les ressources matérielles et humaines, les moyens pédagogiques et les conditions de travail, et (iv) des indicateurs de satisfaction des usagers.

## **3. Objectifs spécifiques de la consultation :**

La présente consultation concerne la préparation et la supervision de l'enquête Indicateurs des Prestations de Service en Education (IPSE).

Par le présent contrat, le Consultant national s'engage à apporter, pour une durée maximale de 65 jours, son assistance technique pour l'enquête IPSE. Sous la supervision de l'ONDH et de la BM, il/elle apportera cette assistance technique sous l'encadrement d'un Consultant international qui agira comme Chercheur principal pour préparer et mettre en œuvre l'enquête IPSE. Les tâches du Consultant national comprendront le support à l'adaptation du protocole et des questionnaires de l'enquête IPSE au contexte national, à la préparation de l'atelier de lancement de l'enquête IPSE, à des pré-tests des questionnaires auprès des établissements, ainsi qu'à des réunions de concertation avec les principaux intervenants afin de mieux intégrer le contexte et les priorités nationales.

#### **4. Consistance des prestations du Consultant**

Dans le cadre de la présente consultation, la mission du Consultant national consistera à :

##### **Phase 1 : Adaptation de la note méthodologique de l'enquête et du questionnaire**

- Prendre connaissance de la documentation fournie par l'ONDH et la BM, notamment la méthodologie et les questionnaires déjà testés dans d'autres pays;
- Apporter une assistance technique et participer, sous la direction du consultant international, aux rencontres avec les principaux intervenants dans le secteur de l'éducation, à la préparation de la note méthodologique de l'enquête IPSE contenant : (i) une analyse institutionnelle du contexte éducatif marocain, (ii) l'adaptation des questionnaires au contexte marocain, et (iii) les indicateurs à adopter dans le cadre de cette enquête;

##### **Phase 2 : Ateliers de concertation de l'enquête IPSE et finalisation de la note méthodologique et des questionnaires:**

- Appuyer la préparation et participer aux ateliers de concertation et adaptation de la méthodologie et du questionnaire selon les remarques et suggestions des participants;
- Participer à l'établissement d'une synthèse des ateliers incluant les remarques et suggestions ressorties;
- Participer à la finalisation de la note méthodologique en incluant les suggestions ressorties lors de l'atelier de lancement.
- Appuyer et participer aux pré-tests des questionnaires auprès des établissements scolaires dans différentes régions du Maroc et à la finalisation des questionnaires et protocoles d'enquête.

##### **Phase 3 : Identification des Etablissements à enquêter :**

Le consultant national apportera son soutien technique à l'identification des établissements à enquêter par région ainsi que les critères de choix retenus d'échantillonnage et ce, en concertation avec l'ONDH, la BM, le MENFP et l'INE. Il participera aussi à l'établissement d'une note relative à ce choix.

##### **Phase 4 : Fournir les éléments de Termes de Références du bureau qui sera chargé de la mise en œuvre de l'enquête IPSE :**

Le consultant national apportera son assistance technique à l'établissement des éléments de TdRs pour le choix du bureau d'études qui sera chargé de mener l'enquête sur le terrain en concertation avec l'ONDH, la BM, le MENFP et l'INE.

Le consultant national participera aussi au lancement officiel de l'enquête.

### **Phase 5 : Participer à la supervision de la mise en œuvre de l'enquête par le Bureau d'études :**

Participer à la supervision de la préparation et de la mise en œuvre de l'enquête par le BET chargé de l'enquête sur le terrain afin de s'assurer de la qualité des données, et à l'apurement du fichier des données collectées.

#### **5. Documents à fournir par le Consultant (livrables par phase) :**

A noter que les livrables seront une production conjointe entre le consultant national et le consultant international. Les deux consultants sont responsables de la qualité des livrables qu'ils vont produire conjointement. Les livrables à fournir à l'ONDH sont :

**Phase 1 :** la note méthodologique de l'enquête et les questionnaires adaptés;

**Phase 2 :**

- la synthèse des remarques et suggestions ressorties lors des ateliers de concertation;
- la note méthodologique et les questionnaires finalisés.

**Phase 3 :** la note relative à l'échantillon des établissements à enquêter, résultats des pré-tests des questionnaires;

**Phase 4 :** les éléments de Termes de Référence pour le choix du bureau d'études qui sera sélectionné pour la mise en œuvre de l'enquête sur le terrain ;

**Phase 5 :** le rapport sur la préparation et le déroulement de l'enquête sur le terrain, l'apurement du fichier et les premiers résultats de l'enquête

Chaque livrable devra être validé par un comité de pilotage.

#### **6. Comité de pilotage**

Le comité de pilotage sera désigné par l'Observatoire et sera le seul habilité à pouvoir procéder à la validation des différents livrables demandés.

#### **7. Collaboration :**

Le consultant national travaillera sous la responsabilité de l'ONDH et collaborera avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'enquête IPSE, notamment le MEFP et les experts de la BM. Il travaillera en tandem avec le consultant international mentionné à l'article 3.

## 8. Délais de la réalisation de la consultation :

La réalisation de la consultation est prévue pour une durée globale de 65 jours ouvrables, incluant toutes les étapes.

<b>Etapes</b>	<b>Durée</b>
Phase 1	15 jours
Phase 2	8 jours
Phase 3	7 jours
Phase 4	3 jours
Phase 5	32 jours

## 9. Profil du consultant (e) :

Le/la candidat (e) doit répondre au profil suivant :

- Haut niveau universitaire (bac + 5 minimum) dans les domaines des sciences humaines et sciences sociales ;
- Au moins 10 années de recherches et d'autres expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de l'évaluation de l'action publique y compris l'éducation ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires ;
- Avoir une bonne connaissance des questions relatives au développement humain, la gouvernance, et les acteurs institutionnels au Maroc et plus particulièrement la question de l'éducation ;
- Une bonne maîtrise des techniques d'enquêtes, socio-économiques et socio-éducatives, de saisie des données, d'apurement des fichiers, enquêtes qualitatives et analyse qualitative et quantitative ;
- Expertise dans l'animation d'ateliers et focus-group ;
- Maîtrise de la langue française, la langue anglaise et/ou arabe est un atout.

La sélection du consultant sera effectuée selon les procédures de la banque de sélection des consultants relatives aux consultants individuels, édition courante.

## **10. Langues de consultation :**

La langue française sera la langue utilisée durant toutes les étapes de cette consultation.

## **11. Calendrier de paiement :**

Le consultant sera payé après la validation définitive de chaque étape par le comité de pilotage du projet. Le consultant va être payé avec une somme forfaitaire en plusieurs tranches comme suit :

- 10% à la signature du contrat de service et après enregistrement de ce dernier ;
- 30 % après la validation de la phase 1 et 2;
- 20% après la validation de la phase 3 ;
- 20% après la validation de la phase 4 ;
- 20% après la validation de la phase 5 .

## **12. Dépôt des dossiers de soumission**

Les candidats(es) intéressés(es) par cette consultation voudront bien adresser leur demande à l'ONDH, angle Avenue Allal Al Fassi et Avenue des FAR BP. 6836 Hay Riad, Rabat, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [ayoub@ondh.org.ma](mailto:ayoub@ondh.org.ma)

Le délai de soumission des candidatures est fixé au **mardi 14 avril 2015 à 16H00.**

Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.